

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

IDAM Small Euro
(Part I) - FR0013300670
Cet OPCVM est géré par IDAM

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro.

L'OPCVM est éligible au PEA et au PEA-PME et bénéficie par ailleurs du label Relance

Objectif de gestion : L'objectif De l'OPCVM est de réaliser une performance nette de frais supérieure à 5,50 % annualisés sur la durée de placement recommandée.

Indicateur de référence : En l'absence d'indice d'actions de petites capitalisations de la zone euro, la performance de l'OPCVM ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence.

Stratégie de gestion : L'OPCVM est investi à hauteur de 90% minimum aux marchés d'actions de petites et moyennes capitalisations boursières des pays de la zone euro sachant que les petites et moyennes valeurs françaises représenteront au minimum 30% de l'actif net.

L'OPCVM est éligible au Plan d'Epargne en Actions (PEA), au Plan d'Epargne en Actions destiné au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire (PEA-PME ETI) au sens du Code

Le conseiller, IDMidCaps, n'est pas associé au processus de prise de décisions d'investissement qui relèvent de la compétence et de la responsabilité exclusive d'IDAM.

L'OPCVM est investi dans des titres éligibles à ces régimes et en particulier en actions :

- émise par une entreprise qui, au moment de l'investissement, d'une part, emploie moins de 5 000 personnes et qui, d'autre part, a un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 000 millions d'euros ;
- émise par une entreprise dont le siège est en France ou dans un autre Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace Economique Européen. Cette entreprise devra être soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun ou un impôt équivalent.

Dans le cadre de la gestion de trésorerie de l'OPCVM, l'OPCVM pourra être investi dans des titres de créances négociables et instruments du marché monétaire dans la limite maximum de 10% de l'actif net. La société de gestion/le gérant mènera sa propre analyse de crédit pour sélectionner des titres.

La stratégie d'investissement est mise en œuvre à travers une approche bottom up (approche dite ascendante) et de stock picking. Ces approches consistent en une étude des fondamentaux de l'entreprise et ont pour objectif de capturer un surcroît de performance par rapport à l'univers d'investissement du fonds.

- L'approche *bottom up* se traduit par la sélection d'actions cotées sur Euronext Paris présentant le plus fort potentiel de revalorisation au regard de critères établis par la Société de Gestion avec le concours d'IDMidCaps SASU (membre de l'ANACOFI-CIF E002570) qui est conseiller en investissement financier du fonds. Cette approche est fondée sur l'analyse quantitative de multiples qui permet de pouvoir identifier des sociétés présentant un point d'entrée potentiellement intéressant ou une inefficience

Les revenus sont capitalisés.

Autres informations : La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.

relative en termes de valorisation. Ce screening repose sur l'utilisation de la base de données développée par l'équipe de recherche d'IDMidCaps qui regroupe un large panel de données financières (compte de résultat, bilan, flux de trésorerie, données par action, liquidité quotidienne et multiples de valorisation) sur l'ensemble des valeurs composant l'indice de référence.

- Cette approche est complétée par une analyse fondamentale effectuée par les gérants d'IDAM et les analystes d'IDMidCaps de chaque valeur de l'univers d'investissement sélectionnée au travers de l'étape précédente. Cette analyse fondamentale mêlant l'analyse quantitative et l'analyse qualitative dans la phase de *stock picking* intègre notamment la compréhension du modèle économique de l'entreprise, de ses produits, de son positionnement stratégique, de ses barrières à l'entrée, de la concurrence, de son historique, ainsi que de ses perspectives de croissance et de rentabilité et de sa valorisation. Cette dernière constitue l'élément central du processus d'investissement. Le calcul de la valeur intrinsèque repose sur une approche multicritères (DCF et comparaison boursière).

Le conseiller, IDMidCaps, n'est pas associé au processus de prise de décisions d'investissement qui relèvent de la compétence et de la responsabilité exclusive d'IDAM.

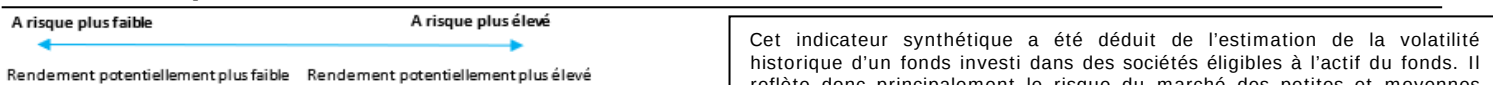
La construction de portefeuille recherche une diversification optimale sans référence à la composition d'un indice. En tout état de cause l'allocation sectorielle du portefeuille n'est qu'une résultante du choix des titres issu d'un premier filtre purement *bottom Up*. La construction finale du portefeuille sera néanmoins sujette au filtre de gestion de la liquidité des valeurs sélectionnées qui pourra altérer l'allocation décidée pour chacune d'entre elles : A l'initiation d'une position, le flottant de la valeur et surtout son volume de transactions hebdomadaire moyen sur les 3 derniers mois seront analysés et devront être en adéquation avec la liquidité offerte par l'OPCVM. Toute insuffisance à ce regard pourra réduire l'allocation « fondamentale » décidée. Le Fonds n'aura pas recours aux instruments financiers à terme, ni aux acquisitions et cessions temporaires de titres.

La stratégie mise en œuvre est discrétionnaire ; elle est tournée vers le long terme.

Conditions de souscription et de rachat : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne. La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié en France et est datée de ce même jour. Les demandes de souscription / rachat sont centralisées jusqu'à 12H00 la veille de chaque jour de valorisation (ou le premier jour ouvré précédant si ce jour n'est pas un jour ouvré) auprès du Dépositaire et répondues sur la base de la prochaine valeur liquidative, soit à cours inconnu.

Les revenus sont capitalisés.

Autres informations : La durée minimum de placement recommandée est de 5 ans. Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.



Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique

Risques importants non pris en compte :

Risque de liquidité : l'OPCVM est exposé en majorité à des sociétés dont la taille de capitalisation peut être faible. Ces entreprises, en raison de leurs caractéristiques spécifiques, peuvent présenter des risques pour les investisseurs. Cela peut faire baisser la valeur liquidative plus fortement et plus rapidement.

Présentation des Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

FRAIS PRELEVES AVANT OU APRES INVESTISSEMENT	
FRAIS D'ENTREE	2,00%
FRAIS DE SORTIE	Non applicable

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS SUR UNE ANNEE	
FRAIS COURANTS	1.72% *

*Ce chiffre se fonde sur les frais de l'exercice précédent clos en décembre 2020. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

FRAIS PRELEVES PAR LE FONDS DANS CERTAINES CIRCONSTANCES	
COMMISSION DE SURPERFORMANCE	15% de la performance au-delà d'une performance de 5,50% annualisée nette de frais *

La commission de surperformance prélevée au titre de l'exercice clos au 31/12/2020 s'élève à 4.19%.

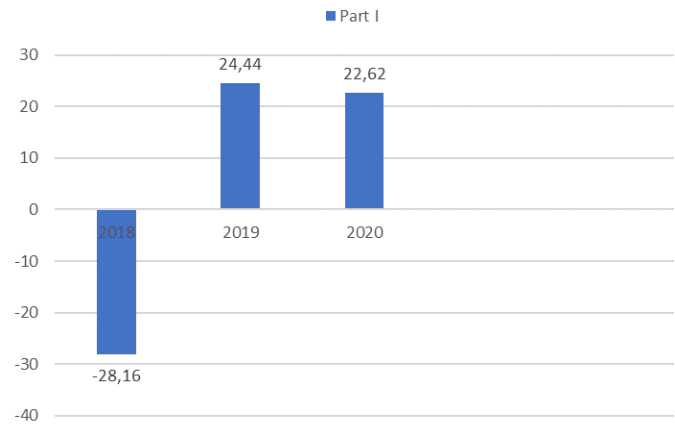
Les frais d'entrée viennent augmenter le prix de souscription payé par l'investisseur. Les frais non acquis reviennent aux commercialisateurs.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

La commission de surperformance rémunère la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elle est mise en place pour la première fois entre le 31 décembre 2017 et le 31 décembre 2018, puis ultérieurement sur des périodes de référence courant de la première valeur liquidative du mois de janvier de l'année à la dernière valeur liquidative du mois de décembre de l'année.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter le prospectus de l'OPCVM, qui est disponible au siège social de la société de gestion ou par simple demande à l'adresse mail suivante : contact@id-am.fr. La politique de rémunération de la société de gestion est-elle aussi disponible sur simple demande à la même adresse.

Performances passées



Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Les performances de l'OPCVM sont dividendes nets réinvestis.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée.

Le fonds a été créé le 29/12/2017

Devise : Euro

Informations pratiques

Le dépositaire de l'OPCVM est Caceis Bank.
Des informations supplémentaires sur l'OPCVM et sur ses différentes parts, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les dernières valeurs liquidatives de l'IDAM Small France peuvent être obtenus gratuitement sur simple demande adressée à la société de gestion au 83 bd Malesherbes 75008 Paris ou par mail à l'adresse suivante : contact@id-am.fr. Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel de l'OPCVM sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles. Les détails de la politique de rémunération de la société de gestion est-elle aussi disponible sur simple demande par mail à l'adresse suivante : contact@id-am.fr. Ces détails comprennent notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages.
Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.
La responsabilité d'IDAM ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'AMF. IDAM est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 01/01/2022.